

CSN

FORMULES DE CHAMPIONNATS

SAISON SALLE 2022-2023

ÉLITE DAMES : 10 équipes

1- Première partie / championnat régulier :

Ce championnat est composé des 10 équipes régulièrement qualifiées suite à la saison 2021-2022.

Les rencontres se déroulent en matchs aller sous forme de 3 tournois en week-end (3 matchs par week-end / 9 matchs par équipe au total pour la saison 2022-2023).

A l'issue de cette 1^{ère} partie, un classement est établi, de la place 1 à la place 10 du championnat régulier.

Les équipes classées de la 1^{ère} à la 4^{ème} place participent à la phase finale (voir ci-dessous).

Les équipes classées 9^{ème} et 10^{ème} évolueront en Nationale 1 Dames lors de la saison 2023-2024.

2- Deuxième partie / phase finale :

• *Demi-finales :*

Les équipes classées de 1 à 4 sont qualifiées pour les demi-finales, qui se déroulent en matchs aller le samedi sur un même week-end :

- Demi-finale A : 1^{er} vs 4^{ème}.
- Demi-finale B : 2^{ème} vs 3^{ème}.

En cas d'égalité à la fin du temps réglementaire sera appliqué le règlement des compétitions : titre III / article 2 / paragraphe 2.2 / alinéa 2.2.2.

A l'issue de ces 2 demi-finales, les 2 équipes gagnantes sont qualifiées pour la finale (voir ci-dessous).

• *Finale :*

Comme indiqué ci-dessus, à l'issue des 2 demi-finales, les 2 équipes gagnantes sont qualifiées pour la finale qui se déroule sur 1 match sec le dimanche.

En cas d'égalité à l'issue de ce match, sera appliqué le règlement des compétitions : titre III / article 2 / paragraphe 2.2 / alinéa 2.2.2.

L'équipe victorieuse de la finale est sacrée Championne de France Salle Elite Dames pour la saison 2022-2023 et sera qualifiée en tant que 1^{ère} équipe française pour participer aux compétitions européennes 2023-2024 (en application des dispositions de la FEH).

NATIONALE 1 DAMES : 10 équipes

Ce championnat est composé des 10 équipes régulièrement qualifiées suite à la saison 2021-2022.

Les rencontres se déroulent en matchs aller sous forme de 3 tournois en week-end (3 matchs par week-end / 9 matchs par équipe au total pour la saison 2022-2023).

A l'issue de cette 1^{ère} partie, un classement est établi, de la place 1 à la place 10.

L'équipe classée à la 1^{ère} place de ce classement est sacrée Championne de France Salle de Nationale 1 Dames pour la saison 2022-2023.

Les 2 1^{ères} équipes de ce classement en capacité de montée joueront en Elite Dames Salle pour la saison 2023-2024.

Les équipes classées 9^{ème} et 10^{ème} évolueront en Nationale 2 Dames Salle lors de la saison 2023-2024.

NATIONALE 2 DAMES

1- Première partie / phase de zone :

La 1^{ère} phase de chaque championnat est sous la responsabilité des zones.

Tous les championnats de zones sont gérés suivant le règlement des compétitions salle de la zone concernée ; ce règlement doit être signé par toutes les ligues engagées dans une zone et par le président de la CSN.

A l'issue de cette 1^{ère} partie, chaque zone établit un classement et transmet à la CSN le nom des équipes qualifiées pour la phase nationale : Titre et Accession (voir ci-dessous).

Les calendriers, résultats et classements des championnats Nationale 2 Dames Salle de Zones doivent être consultables sur le site internet de la FFH : <http://www.ffhockey.org>

En cas de besoin d'informations concernant cette 1^{ère} phase des championnats, merci de contacter les responsables de vos zones.

2- Deuxième partie / phase nationale :

• Phase Finale (TQ et TF) d'Accession :

A l'issue de son championnat de zone (le championnat disputé doit obligatoirement être intitulé Nationale 2 Dames Salle), seules les équipes les mieux classées et en capacité de monter au niveau réglementaire en Nationale 1 Dames Salle peuvent participer à cette phase finale.

Pour rappel, ce sont les zones qui désignent et transmettent à la CSN les équipes qualifiées pour les TQ.

A l'issue des TQ d'Accession, 4 équipes sont qualifiées au TF d'Accession programmé sur un week-end : demi-finales le samedi et matchs de classement le dimanche.

Le club organisateur de ce TF d'Accession n'est pas automatiquement qualifié.

Les équipes classées 1^{ère} et 2^{ème} de cette phase finale d'accession accèdent en Nationale 1 Dames Salle pour la saison 2023-2024.

• Tournoi Final (TF) du Titre :

Le titre de Champion de France de Nationale 2 Dames Salle se joue entre les clubs classés 1^{ers} de chaque Zone ; le championnat disputé doit obligatoirement être intitulé Nationale 2 Dames Salle.

Le club qui est qualifié suite à ses résultats sportifs en championnat de zone et qui refuse de participer à ce Tournoi Final du Titre s'expose à une amende (voir règlement des compétitions).

La formule de compétition est déterminée en fonction du nombre d'équipes participantes.

L'équipe victorieuse de ce Tournoi Final est déclarée Championne de France Salle de Nationale 2 Dames salle pour la saison 2022-2023.

Selon les équipes qualifiées à disputer les tournois finaux du Titre et d'Accession, la CSN se réserve le droit de les regrouper en une seule compétition.

ÉLITE HOMMES : 10 équipes

1- Première partie / championnat régulier :

Ce championnat est composé des 10 équipes régulièrement qualifiées suite à la saison 2021-2022.

Les rencontres se déroulent en matchs aller sous forme de 3 tournois en week-end (3 matchs par week-end / 9 matchs au total par équipe pour la saison 2022-2023).

A l'issue de cette 1^{ère} partie, un classement est établi, de la place 1 à la place 10.

Les équipes classées de la 1^{ère} à la 4^{ème} place participent à la phase finale (voir ci-dessous).

Les équipes classées 9^{ème} et 10^{ème} évolueront en Nationale 1 Hommes Salle lors de la saison 2023-2024.

2- Deuxième partie / phase finale :

- *Demi-finales :*

Les équipes classées de 1 à 4 sont qualifiées pour les demi-finales, qui se déroulent en matchs aller le samedi sur un même week-end :

- Demi-finale A : 1^{er} vs 4^{ème}.
- Demi-finale B : 2^{ème} vs 3^{ème}.

En cas d'égalité à la fin du temps réglementaire sera appliqué le règlement des compétitions : titre III / article 2 / paragraphe 2.2 / alinéa 2.2.2.

A l'issue de ces 2 demi-finales, les 2 équipes gagnantes sont qualifiées pour la finale (voir ci-dessous).

- *Finale :*

Comme indiqué ci-dessus, à l'issue des 2 demi-finales, les 2 équipes gagnantes sont qualifiées pour la finale qui se déroule sur 1 match sec le dimanche.

En cas d'égalité à l'issue de ce match, sera appliqué le règlement des compétitions : titre III / article 2 / paragraphe 2.2 / alinéa 2.2.2.

L'équipe victorieuse de la finale est sacrée Championne de France Salle Elite Hommes pour la saison 2022-2023 et sera qualifiée en tant que 1^{ère} équipe française pour participer aux compétitions européennes 2023-2024 (en application des dispositions de la FEH).

NATIONALE 1 HOMMES : 10 équipes

Ce championnat est composé des 10 équipes régulièrement qualifiées suite à la saison 2021-2022.

Les rencontres se déroulent en matchs aller sous forme de 3 tournois en week-end (3 matchs par week-end / 9 matchs par équipe au total pour la saison 2022-2023).

A l'issue de cette 1^{ère} partie, un classement est établi, de la place 1 à la place 10.

L'équipe classée à la 1^{ère} place est sacrée Championne de France Salle de Nationale 1 Hommes Salle pour la saison 2022-2023.

Les équipes classées 1^{ère} et 2^{ème} joueront en Elite Hommes Salle pour la saison 2023-2024.

Les équipes classées 9^{ème} et 10^{ème} évolueront en Nationale 2 Hommes Salle lors de la saison 2023-2024.

NATIONALE 2 HOMMES

3- Première partie / phase de zone :

La 1^{ère} phase de chaque championnat est sous la responsabilité des zones.

Tous les championnats de zones sont gérés suivant le règlement des compétitions salle de la zone concernée ; ce règlement doit être signé par toutes les ligues engagées dans une zone et par le président de la CSN.

A l'issue de cette 1^{ère} partie, chaque zone établit un classement et transmet à la CSN le nom des équipes qualifiées pour la phase nationale : Titre et Accession (voir ci-dessous).

Les calendriers, résultats et classements des championnats Nationale 2 Hommes Salle de Zones doivent être consultables sur le site internet de la FFH : <http://www.ffhockey.org/>

En cas de besoin d'informations concernant cette 1^{ère} phase des championnats, merci de contacter les responsables de vos zones.

4- Deuxième partie / phase nationale :

- **Tournoi Final (TF) d'Accession :**

A l'issue de son championnat de zone (le championnat disputé doit obligatoirement être intitulé Nationale 2 Hommes Salle), seules l'équipe les mieux classées et en capacité de monter au niveau réglementaire en Nationale 1 Hommes Salle peuvent participer à ce tournoi final d'accession.

Pour rappel, ce sont les zones qui désignent et transmettent à la CSN les équipes qualifiées pour les TF d'Accession.

Le club organisateur de ce TF d'Accession n'est pas automatiquement qualifié.

Les équipes classées 1^{ère} et 2^{ème} de cette phase finale d'accession accèdent en Nationale 1 Hommes Salle pour la saison 2023-2024.

- **Tournoi Final (TF) du Titre :**

Le titre de Champion de France de Nationale 2 Hommes Salle se joue entre les clubs classés 1^{ers} de chaque Zone ; le championnat disputé doit obligatoirement être intitulé Nationale 2 Hommes Salle.

Le club qui est qualifié suite à ses résultats sportifs en championnat de zone et qui refuse de participer à ce Tournoi Final du Titre s'expose à une amende (voir règlement des compétitions).

La formule de compétition est déterminée en fonction du nombre d'équipes participantes.

L'équipe victorieuse de ce Tournoi Final est déclarée Championne de France Salle de Nationale 2 Hommes pour la saison 2022-2023.

Selon les équipes qualifiées à disputer les tournois finaux du Titre et d'Accession, la CSN se réserve le droit de les regrouper en une seule compétition.

PHASES FINALES (TQ + TF) JEUNES

1- Catégories U19G :

Chaque responsable de zone transmet à la CSN le nom des équipes qualifiées pour le tournoi final (TF).
La zone qui ne fournit pas le nombre d'équipes attribuées (annexe 2 salle) s'expose à une amende (voir règlement des compétitions).

La formule de compétition (temps de jeu, composition des poules, lieux de compétition) est déterminée par la CSN en fonction du nombre d'équipes participantes.

L'équipe qui remporte le TF est sacrée Championne de France Salle U19G pour la saison 2022-2023.

2- Catégorie U19F :

Tous les clubs affiliés à la FFH peuvent participer à cette compétition sur engagement.

La formule de compétition (temps de jeu, composition des poules, lieux de compétition) est déterminée par la CSN en fonction du nombre d'équipes participantes.

L'équipe qui remporte le TF est sacrée Championne de France Salle U19F pour la saison 2022-2023.

3- Catégories U16F-U16G et U14F-U14G :

Chaque zone a un nombre d'équipes qualifiées à cette compétition en fonction du nombre d'équipes inscrites dans son championnat de zone :

- ➔ Pour un championnat de zone avec moins de 6 équipes engagées : 1 équipe qualifiée.
- ➔ Pour un championnat de zone avec plus de 5 équipes engagées : 2 équipes qualifiées.

Chaque responsable de zone transmet à la CSN le nom des équipes qualifiées pour cette phase finale.

La zone qui ne fournit pas le nombre d'équipes attribuées (annexe 2 salle) s'expose à une amende (voir règlement des compétitions).

A ces équipes qualifiées en zones s'ajoutent les clubs organisateurs désignés par la CSN suite à leur candidature pour l'organisation des TQ.

La composition des poules se fait par tirage au sort avec répartition des 1ers de zones dans chaque poule (seul le club organisateur est assuré d'intégrer la poule qu'il organise).

En cas de désistement ou de nombre insuffisant d'équipes participantes, la CSN se réserve le droit de solliciter les responsables de zones pour l'inscription d'équipes supplémentaires.

La formule de compétition des TQ est déterminée en fonction du nombre d'équipes participantes.

A l'issue des TQ, 4 équipes sont qualifiées pour le TF.

La compétition se déroule en 2 demi-finales et 2 matchs de classement (la finale des gagnants pour le titre de Champion de France et la finale des perdants pour la 3^{ème} place).

L'équipe qui remporte le TF est sacrée Championne de France Salle de sa catégorie pour la saison 2022-2023.

4- Catégories U12 (TNC & TND) :

Ces compétitions feront l'objet d'un règlement sportif spécifique ultérieur.